



- 2 -

un seul interlocuteur de l'autre côté. Dans ce sens on peut citer la Société suisse de constructeurs de machines qui a réuni les grands fabricants BBC, Sulzer et BST pour préparer des accords de coopération scientifique et technique identiques (sauf la spécification technique propre à chaque fabricant).

Dans le domaine scientifique, il est très probable qu'un accord de coopération avec l'URSS apportera quelques avantages à notre pays et offrira peut-être de nouveaux horizons à nos scientifiques. Me basant sur la pratique de l'URSS (accords déjà signés avec la plupart des pays occidentaux), je pense que le seul instrument de travail valable et efficace est un accord de coopération technique et scientifique soit entre les Etats, soit entre des groupements suisses et l'Etat soviétique. Un échange de lettres peut préparer la voie, mais il n'est pas efficace, car il ne donne pas aux institutions soviétiques les compétences et le pouvoir exécutif qu'elles cherchent à acquérir par de tels accords. Les explications du Comité d'Etat pour l'énergie atomique près le Conseil des Ministres de l'URSS à ce sujet ont été tout à fait claires.

Tenant compte de ce qui précède, je pense que la Division de la science et de la recherche pourrait prendre l'initiative de consulter nos institutions scientifiques et tracer une ligne de conduite suivie d'une action qui pourrait aboutir à un accord de coopération scientifique entre la Suisse et l'URSS.

Le point 2 n'appelle pas de remarque particulière de ma part et la réponse donnée à l'Ambassadeur de l'URSS par les Professeurs Hochstrasser et Schmid me paraît pertinente.

En ce qui concerne le point 3 de votre lettre, je constate que M. Tchistiakov ne s'embarrasse pas de critiquer quand bon lui semble les conditions existant dans notre pays dans tel ou tel domaine ou certaines manières de procéder qui nous sont propres. Pour ce qui est de ses critiques à propos du manque de planification et l'absence d'une organisation centrale de la Science suisse, elles me paraissent viser deux objectifs. L'un, pour lequel on peut avoir une certaine compréhension, est qu'en effet l'Académie des Sciences de l'URSS compétente pour agir en tant qu'organe central couvrant la Science soviétique en général, ne peut pas trouver dans notre pays d'interlocuteurs valables au sens où l'entendent les Russes. Il est clair que ceci les embarrasse. Quant à l'autre objectif que j'apprécie dans une beaucoup moindre mesure, il consiste à vouloir pousser notre pays à une étati-

./.



- 3 -

sation que l'URSS voudrait voir se réaliser toujours davantage dans les pays libres parce qu'elle ouvrirait de meilleures perspectives à ses intentions de communisation de tous ces pays.

Ce qui est certain, c'est qu'on ne saurait imaginer un seul instant un ambassadeur étranger s'autorisant à formuler auprès des autorités soviétiques à Moscou l'ombre d'une critique sur quelque sujet que ce soit. Les conséquences d'une telle critique pourraient être des plus désagréables pour son auteur.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse

